

Président sortant Rapport annuel 2016/2017

À la fin de ma présidence l'été dernier, je me suis engagé à participer à trois comités différents au sein du ministère d'Anciens combattants Canada : le Groupe consultatif sur les familles des Anciens combattants, le Comité consultatif de l'Ombudsman des Anciens combattants et ma participation aux Sommets du ministre d'Anciens combattants Canada ; en plus d'être membre sans droit de vote au conseil d'administration de l'association.

En ce qui concerne le Groupe consultatif sur les familles de l'ACC, j'ai assisté à des réunions par téléconférence et à Ottawa à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Ce comité comprend des membres des Forces armées à la retraite, du personnel des Services aux familles des militaires, de la Légion canadienne, du personnel de l'Institut Vanier de la famille, du personnel du Soutien social des blessures liées au stress opérationnel de la défense nationale, du personnel du Centre de ressources familiales Trenton, de la *Fondation True Patriot Love* et des conjoints militaires, ainsi que moi-même représentant à la fois la GRC et l'Association des vétérans de la GRC. J'ai partagé des informations sur la portée du mandat et des termes de ces comités au cours de l'hiver dernier, ainsi que sur les recommandations fournies au ministre en ce qui concerne les questions relatives à la famille. Ceux-ci incluent une stratégie de communication, un accès au soutien et des services tels que le module en ligne des aidants naturels, l'expansion du programme de la famille des vétérans dans les centres de ressources pour les familles des militaires. Création de postes de partenaire de soutien familial, études de recherche qualitatives. En outre, la reconnaissance et la compensation pour tirer parti des nouveaux programmes de la Charte des anciens combattants pour appuyer l'emploi, des options de compensation financière pour les familles. Plus important encore, en ce qui concerne la GRC et les vétérans et leurs familles, voir à ce que ces programmes nous soient également accessibles. Tous les groupes ont estimé que les membres de la GRC sont des vétérans et méritent une reconnaissance et une participation à ces programmes. Il existe certainement de fortes recommandations présentées par ce comité, plusieurs autres étant reconnus dans le budget actuel. Il faudra un certain temps pour que plusieurs d'entre eux soient abordés, car cela montrera également si un intérêt et un engagement continus sont pris par le gouvernement actuel.

J'ai également assisté à plusieurs réunions avec le groupe consultatif de l'Ombudsman d'ACC, où les mêmes sujets généraux ont été discutés en détail. Ce groupe particulier se concentre sur une variété de domaines de prestation de services, un exemple serait l'examen de prestation de services mené par ACC à l'Île-du-Prince-Édouard et à leurs centres à travers le Canada, en soutenant les vétérans dans les soins de longue durée, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, le Programme national de soins à domicile et le programme pour les premiers dispensateurs de soins et survivants à l'intérieur du programme pour l'autonomie des vétérans, les Services de réadaptation et d'assistance professionnelle, le Programme d'avantages financiers, le sondage auprès des familles et l'enquête sur les vétérans et les familles. Tout cela a été choisi et examiné complètement par ce comité afin que l'Ombudsman fasse des recommandations éclairées au ministre en ce qui concerne le budget et pour améliorer le Service fourni aux Forces armées, à la GRC et à leurs familles. Encore une fois, il était évident que la GRC et les anciens combattants étaient considérés comme des vétérans, mais ce sont les différences dans la façon dont ACC représente la GRC et les anciens combattants qui crée une certaine confusion pour les deux groupes. Nous travaillons sur ces problèmes et avons réussi dans un certain nombre de domaines traitant du SSPT, du counseling en santé mentale, de la disponibilité des centres de ressources aux familles des militaires. Encore une fois, l'accès à ACC en relation avec les prestations d'invalidité et l'ensemble du processus de

demande a été à l'avant-garde de ces discussions. Le fait que la Légion canadienne ait participé à ce comité a également été bénéfique pour les discussions.

En tant que président de l'Association, j'ai participé à deux sommets d'intervenants d'Anciens Combattants Canada à Ottawa, tenus par le ministre d'ACC et un en octobre en tant que représentant des comités de l'ombudsman et de la famille. Je suis impressionné par le volume de recherches menées par les différents comités et les recommandations proposées pour améliorer la prestation de services d'ACC, ainsi que les recommandations que le ministre doit présenter devant le Cabinet et présenter le processus budgétaire. Il y a eu plusieurs communiqués de presse et des rapports au cours des deux derniers mois montrant ce qui a été inclus dans le budget de cette année et ce que le gouvernement actuel fait pour modifier les éléments de la Charte des anciens combattants, y compris la pension à vie par rapport au paiement forfaitaire et la rémunération des soignants accordée aux aidants naturels plutôt qu'au vétéran direct. Cette information est disponible en ligne et je vous laisse libre d'aller la consulter. Inutile de dire qu'il y a beaucoup de choses accomplies au niveau du Comité et j'ai l'impression que quelqu'un écoute au moins jusqu'à présent, au niveau gouvernemental. J'ai une autre réunion avec le comité de l'ombudsman en mai et je ferai un rapport après l'AGM à Charlottetown.



Dave LeBlanc
Président sortant
Président du bureau des gouverneurs